Alerte: 46'000 aînés vivent dans une pauvreté sans issue

PRÉCARITÉ Selon une enquête de Pro Senectute, ces personnes ont un revenu mensuel inférieur au seuil de pauvreté absolue et n'ont aucune réserve financière.

CAROLINE ZUERCHER
caroline.zuercher@lematindimanche.ch

Au Tessin, 29,5% des retraités vivent dans la précarité, contre 6% à Bâle-Ville. Ces chiffres ressortent d'une étude de Pro Senectute. Selon l'organisation, 13,9% des aînés de Suisse ont un revenu mensuel sous le seuil de pauvreté absolue (2279 francs). Mais cette moyenne nationale cache des écarts conséquents *(voir carte)*.

«Ces différences n'avaient jamais été mises en avant et elles nous ont étonnés, commente Alexander Widmer, responsable de l'Observatoire vieillesse au sein de Pro Senectute Suisse. Cela montre que, pour agir, il faut tenir compte des spécificités locales.»

Pour l'expliquer, il avance plusieurs pistes. Il y a d'abord la situation économique de chaque canton, avec des niveaux de salaire différents. Ensuite, les aides varient d'une région à l'autre. Autre hypothèse: les gens établis à la campagne demandent moins facilement un soutien.

L'enquête de Pro Senectute a été réalisée entre juin et août 2022 auprès d'un peu plus de 3000 aînés. On y apprend aussi que quelque 295'000 personnes sont pauvres ou menacées de pauvreté (revenu mensuel inférieur à 2506 francs), soit 20% des retraités de notre pays. Le revenu pris en compte peut intégrer l'AVS, la rente du 2e pilier et les soutiens publics. L'éventuelle prise en charge des primes maladie par les autorités n'est pas intégrée.

Le rôle central de la formation

Pour ce qui est des facteurs de risque, 33,9% des individus avec un niveau de formation peu élevé sont dans une situation de pauvreté absolue. Suivent les aînés qui n'ont pas la nationalité suisse (29,1%), ceux qui vivent dans une commune rurale (20,2%), les femmes (17,7%), les veufs et les veuves (17,5%) et les divorcé(e)s (17,2%).

«Comme l'espérance de vie continue d'augmenter, il faudra toujours plus d'épargne.»

Alexander Widmer, responsable de l'Observatoire vieillesse au sein de Pro Senectute Suisse

Comment interpréter ces résultats? Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 8,5% de la population est pauvre en Suisse (chiffres 2020). Ce pourcentage est de 16,2% pour les 65 ans et plus (13,4% pour les 65-74 ans et 19,3% au-delà). Stephan Häni, collaborateur scientifique à l'OFS, souligne toutefois que ces calculs sont effectués sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Or «les personnes âgées sont plus nombreuses à disposer d'une fortune, dans laquelle elles peuvent puiser».

Des économies qui diminuent

Dans un rapport, l'OFS souligne en 2020 que les 65 ans et plus sont pour la plupart satisfaits de leur situation, et le sont même plus que les autres classes d'âge. Mais il y a d'importantes disparités, avec notamment plus de difficultés pour celles et ceux dont le revenu se compose principalement de la rente AVS.

À ce sujet, Alexander Widmer livre un dernier chiffre: «Notre étude montre que 46'000 retraités en Suisse sont dans une situation de pauvreté extrême, parce qu'ils gagnent moins de 2279 francs et n'ont aucune réserve.» Chez les gens à la limite de 2279 francs, les économies peuvent selon lui jouer un rôle. «Mais elles diminuent un peu chaque mois. Or nous vivons de plus en plus longtemps, et des octogénaires nous disent souvent qu'ils ont tout utilisé.»

Entre l'augmentation du nombre de personnes âgées et les hausses actuelles du coût de la vie, Pro Senectute s'inquiète pour la suite. «Comme l'espérance de vie continue d'augmenter, il faudra toujours plus d'épargne, conclut Alexander Widmer. Et nous avons le sentiment que le système actuel, avec l'AVS et le 2e pilier, est basé sur de vieux concepts (un travail toute sa vie, une famille traditionnelle). Aujourd'hui, de plus en plus de gens font une deuxième formation ou travaillent à temps réduit, ce qui diminue l'opportunité de constituer un bas de laine.»

2 chiffres

13,6%

des personnes de plus de 65 ans ne peuvent pas se permettre une dépense imprévue de 2000 francs.

15,7%

peinent à joindre les deux bouts.

Des retraités ignorent l'existence des prestations complémentaires

«Des gens qui ont toujours travaillé se disaient qu'ils pourraient profiter à la retraite, mais ils doivent tout compter, raconte Kathlyn Joya, assistante sociale chez Pro Senectute Fribourg. Certains aînés ne sortent plus avec leurs amis et inventent de fausses excuses.» La Fribourgeoise suit de tels retraités. Selon elle, les situations les plus compliquées concernent celles et ceux qui n'ont juste pas droit à un coup de pouce. Kevin Vesin, spécialiste du surendettement au CSP Vaud, ajoute que même avec les prestations complémentaires (PC), des personnes rencontrent de grosses difficultés. «Des gens sans fortune ne peuvent pas faire face à une dépense exceptionnelle. Tout changement peut fragiliser leur situation.» «Ce qui nous a mis dans la mistoufle, ce sont les frais de santé et ceux liés à la voiture», raconte ainsi une septuagénaire. Son mari et elle vivent avec l'AVS, désormais complétée par une aide de l'État. «Nous avons été malades en même temps et avons dû payer 1000 francs d'un coup.»

Le couple l'a appris par la suite: il aurait pu demander un remboursement. Face à leurs clients, les deux assistants sociaux commencent d'ailleurs par vérifier s'ils touchent les soutiens auxquels ils ont droit. Certains ignorent par exemple l'existence des PC ou ont de la peine à les demander.

Il faut ensuite contrôler les dépenses et traquer ce qui peut être abandonné. On peut, par exemple, déménager pour plus petit ou lâcher sa voiture. Des choix difficiles, voire impossibles. «Quand on vit dans un lieu reculé, l'automobile peut être indispensable», relève ainsi Kevin Vesin.

Proportion des plus de 65 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté

Revenu mensuel inférieur à 2279 fr./mois (la fortune n'est pas prise en compte)

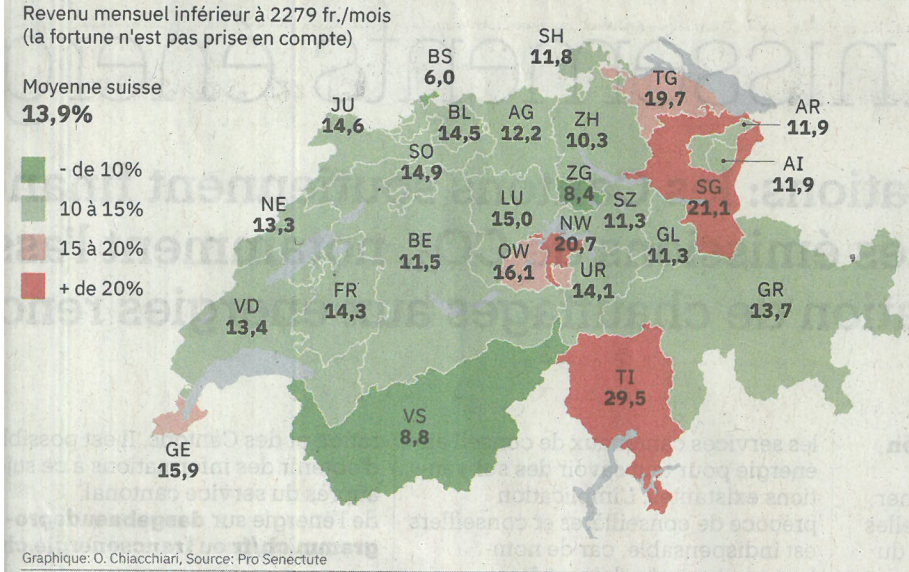

Graphique: O. Chiacchiari, Source: Pro Senectute